

**téléski du Chalet-à-Gobet : le renouveau**

Plusieurs générations de Lausannoises et Lausannois ont connu, l'hiver venu, le plaisir de se laisser glisser le long de la piste de ski du Chalet-à-Gobet. En 2012, la Municipalité de Lausanne avait proposé l'idée d'abandonner l'exploitation du téléski. Cette décision a suscité quelque émoi parmi la population et le milieu politique. La Municipalité a ainsi pu prendre la mesure de l'attachement des Lausannois à cette installation et a recherché une solution innovante pour le maintien de cet équipement. Cet hiver et les prochains, petits et grands pourront continuer de goûter aux joies des sports d'hiver au Chalet-à-Gobet. La Municipalité a présenté un projet particulièrement original qu'elle va mettre en œuvre avec un partenaire pour maintenir le téléski.

Depuis les années 50, la plaine de Mauvernay accueille les adeptes du sport en plein air, aussi bien l'été que l'hiver. En 1972, les autorités lausannoises décidèrent de protéger le site et d'en limiter l'aménagement. Seuls un bâtiment abritant des vestiaires, une piste Vita et des parcours VTT y ont été autorisés. Les divers projets de création de buttes artificielles pour la pratique du ski ont été abandonnés.

En hiver, à 862 mètres, les amateurs de ski de fond, de luge et de ski de piste profitent de l'espace. Un mini téléski « remonte » les amateurs de glisse sur le site de Mauvernay.

En 2012, la Municipalité a pris la décision, dans le cadre du programme d'économies, de ne plus exploiter le téléski. Face aux réactions politiques et populaires, elle, avec le service des sports, a cherché activement une solution pour maintenir la pratique du ski au Chalet-à-Gobet. Ainsi, des discussions ont été entamées avec plusieurs partenaires et une solution a été trouvée avec Télé Leysin – Col des Mosses – La Lécherette SA. Cette dernière exploitera les installations nécessaires à la pratique du ski de piste, à savoir un remonte-pente et, à terme, des équipements permettant la production de neige de culture.

Marc Vuilleumier, directeur en charge des sports, se félicite de cette solution innovante trouvée entre la Ville et la société leysenoude. « Les autorités sont particulièrement heureuses de permettre aux petits et grands de s'adonner au ski sur une piste de proximité. Les premiers flocons étant tombés en fin de semaine dernière, croisons les doigts pour que la saison hivernale soit longue ! ».

La direction des sports, de l'intégration  
et de la protection de la population

**Pour tout renseignement, prendre contact avec :**

- **Marc Vuilleumier, directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population, 021 315 32 00**
- **Patrice Iseli, chef du service des sports, 021 315 14 01**

Lausanne, le 26 novembre 2013